

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Nom de l'installation visitée : CHSLD POLONAIS MARIE-CURIE-SKLODOWSKA

État d'avancement

Région : Montréal

Non
débutée
0%

Date de la visite : 20 et 21 août 2019

Date de transmission au MSSS : 18 novembre, 2019

Reddition de comptes : 28 mai, 2020

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	0	0
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		28 mai, 2020			19 août, 2020			20 août, 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ										
1	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que les espaces de vie soient personnalisés, adaptés et permettent aux résidents et à leurs proches de se sentir comme à la maison.									

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		28 mai, 2020			19 août, 2020			20 août, 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
2	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin d'élaborer un plan de maintien des installations matérielles, de s'assurer que les lieux soient bien entretenus et que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.									
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE										
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que les résidents ne soit pas placés à leur table plus de vingt minutes avant le début de l'activité.									
4	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin de mieux structurer l'organisation de l'activité repas.									
5	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que le positionnement des résidents et du personnel soit adéquat lors des repas.									